

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de LABLACHERE - Ardèche

le 30 septembre 2014

COMPTE-RENDU REUNION DU CCAS DU 29 SEPTEMBRE 2014 à 18h30

Présents : le Maire Jean-Luc TOUREL, les élus : Mireille AREVALO, Chantal THERAUBE, Nicole BISCAREL, Dominique POUGET-TIRION (suppléante), Brigitte QUERE, Albert MOZZATTI (suppléant)
membres extérieurs : Danielle TEISSANDIER, Pédro ALVES, Jean-Claude BERNARD

Absents : Nicole DJIAN

ORDRE DU JOUR :

Subventions
Préparation des colis de Noël
Décision Modificative
Questions diverses

Subventions

L'association VESTIAIRE ENTR'AIDE (qui offre l'aide de la banque alimentaire) demande aux communes de LABLACHERE JOYEUSE et ROSIERES de verser chaque mois 115€ afin de participer à la location + frais du véhicule loué à l'entreprise BASTIDE (auparavant elle prêtait gratuitement celui-ci)

Vote :accordé à l'unanimité donc subvention de 480 € et 115€ x 4 (septembre à décembre) soit 940€ pour 2014

Un rendez-vous va être demandé avec l'association pour les futurs versements.

Voir aussi si d'autres communes qui utilisent la banque alimentaire pour certains de leurs habitants pourraient participer.

Préparation des colis de Noël

offerts aux personnes de + 80 ans qui ne sont pas venues au repas de juin.

Il est débattu des achats des aliments mis dans ce colis qui revient à 27€

chocolats (achetés en gros à Lyon) macarons de Joyeuse, jus de fruit local, vin (1/2 bouteille) pâté (voir Châtelard) miel papillottes.

Il est convenu de mettre le plus possible de produits locaux.

Décision Modificative au budget

est annulée car n'est pas nécessaire

La réunion est terminée à 19h30.